

14h45	Pause-café
15h05	Déontologie : regards croisés internationaux sous la présidence de Jean-Noël Bastenière • Perspective de l'OBFG Jean-Noël Bastenière, avocat au barreau du Brabant wallon, administrateur OBFG • Perspective du CNB (France) Hélène Laudic-Baron, avocat, vice-présidente du CNB • Perspective du barreau du Québec Philip Louis, conseiller en IA et technologies prédictives au barreau du Québec • Perspective du barreau de Luxembourg Valérie Kopéra, avocat au barreau de Luxembourg
16h35	Clôture : Synthèse et perspectives Benoit Frydman, professeur à l'Université libre de Bruxelles et chercheur au Centre Perelman.
16h50	Fin des travaux

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

INSCRIPTIONS

En ligne sur notre site www.anthemis.be : rubrique « Formations ».

DATE

Le mercredi **20 mai 2026** de 9h à 17h00

LIEUX

- Sur place :
UCLouvain
Auditoire Socrate 11
Place Cardinal Mercier
1348 Louvain-la-Neuve
- À distance via Zoom

FRAIS D'INSCRIPTION

- Participation au colloque : 195 euros TTC
- Participation au colloque pour les stagiaires : 115 euros TTC (comprenant documentation, lunch sandwiches, pauses café)

FORMATION PERMANENTE

Avocats.be : demande en cours
IFJ : demande en cours

CONTACT

formations@anthemis.be
010/ 42 02 90



Image : Freepik.com

COLLOQUE du PLI JURIDIQUE

L'IA AU SERVICE DE L'AVOCAT

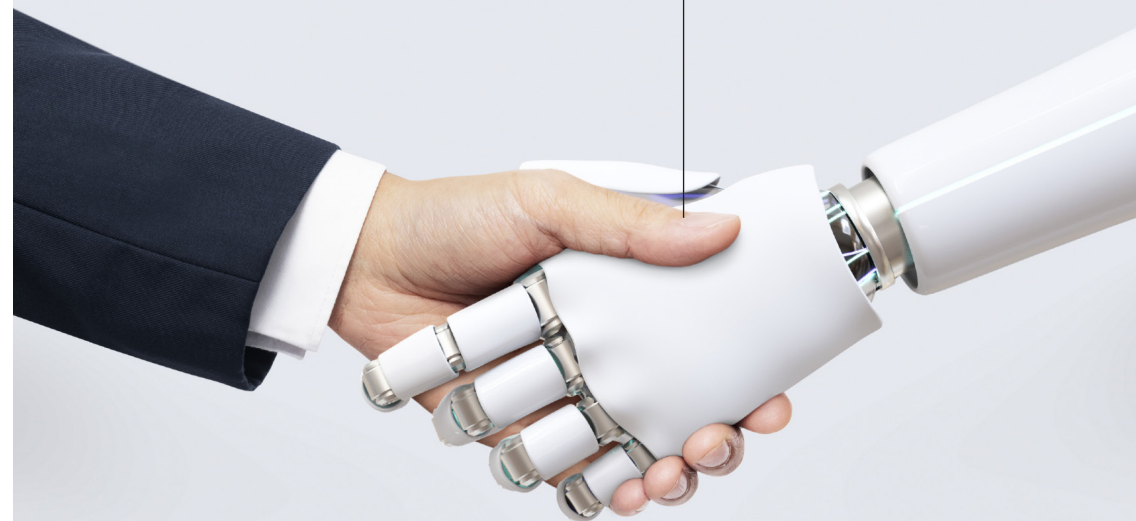
Sous la coordination de
François Wéry

Mercredi
20 mai 2026,
de 09h00 à 17h00

UCLouvain
Auditoire Socrate 11

📶 À DISTANCE

📍 SUR PLACE



*Maîtriser les outils,
sécuriser la pratique,
préserver la déontologie*



UCLouvain



L'IA AU SERVICE DE L'AVOCAT

Sous la coordination de **François Wéry**

L'intelligence artificielle s'impose désormais dans la pratique juridique : outils de recherche et de rédaction, analyse documentaire, aide à la décision, automatisation de tâches... Cette évolution ouvre des perspectives d'efficacité, mais soulève également des questions essentielles en matière de **procédure**, de **preuve**, de **déontologie**, de **confidentialité** et de **responsabilité professionnelle**.

Le Pli Juridique organise un colloque dédié au **bon usage** de l'IA par les avocats, avec une ambition claire : **passer du discours général à l'analyse concrète**, nourrie par des retours d'expérience, des regards académiques et une approche résolument pratique, utile tant aux avocats qu'aux magistrats.

Objectifs de la journée

- Clarifier **ce que l'IA change déjà** dans les procédures judiciaires et la conduite des dossiers.
- Identifier les **risques et bonnes pratiques** : confidentialité, secret professionnel, fiabilité des productions, usage en audience, gestion des sources.
- Situer les nouvelles exigences de **conformité** (RGPD, AI Act européen) et leurs impacts opérationnels.
- Anticiper les transformations de la **formation des juristes et du stage d'avocat**.
- Confronter des **perspectives déontologiques comparées** (Québec, France, Luxembourg).

PROGRAMME

8h45	Accueil des participants
9h00	Allocution de bienvenue Isabelle Fourneau, bâtonnière de l'ordre des avocats du Brabant wallon
9h15	Voyage dans le futur de l'avocat à l'ère de l'IA Mathieu Bouillon, fondateur de Flits, spécialiste de l'IA appliquée aux professions juridiques
9h45	Introduction technique à l'IA pour les juristes François Wéry, avocat au barreau du Brabant wallon, maître de conférences UCLouvain
10h05	L'IA dans les procédures judiciaires sous la présidence de d'Olivier Haenecour • Point de la situation et situations vécues Olivier Haenecour, avocat au barreau de Mons, ancien administrateur OBFG • Point de vue d'un magistrat et aspects de droit judiciaire Dominique Mougnot, juge au tribunal de l'entreprise du Hainaut, professeur UNamur • IA et responsabilités déontologique et contractuelle des avocats Marie Dupont, bâtonnière de l'ordre français des avocats de Bruxelles • Questions et réponses
11h15	Pause-café
11h35	Formation des juristes et avocats • Sciences cognitives et enseignement universitaire Marie-Aude Beernaert, professeur UCLouvain • Formation des avocats et impact sur le stage Karim Daoud, avocat au barreau de Liège-Huy, administrateur OBFG • Questions et réponses
12h25	Présentation de LexGain Caroline Gillet, ADK Legaltech Solutions
12h35	Déjeuner
13h15	Obligations professionnelles liées à l'IA • Impact sur le calcul des honoraires - La fin du time-sheet ? Thierry L'Hoir, bâtonnier de l'ordre des avocats de Charleroi • RGPD et données personnelles sensibles Florence Garcet, présidente de la commission innovation du barreau de Liège • Obligations au titre de l'AI Act européen Nathalie Poupaert, avocate au barreau de Bruxelles • Questions et réponses
14h25	L'IA dans le domaine juridique : résultats de l'étude du Conseil National des Barreaux (France) • Présentation de l'étude sur les bouleversements liés à l'IA pour la profession d'avocat Hélène Laudic-Baron, avocat, vice-présidente du CNB (France)

> *Suite du programme au verso*